

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 72 (1927)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Les manœuvres des brigades de la 2e division en 1926  
**Autor:** Sarasin, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-341031>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les manœuvres des brigades de la 2<sup>e</sup> division en 1926.

Lorsqu'il s'agit de réaliser pendant la très courte durée de nos manœuvres de brigades un progrès sérieux, il faut forcément fixer à ces manœuvres un but limité et précis. Le but est tout naturellement indiqué par les lacunes constatées dans l'instruction des cadres et de la troupe lors des manœuvres antérieures.

Or les principales lacunes reconnues pendant les manœuvres de la division en 1924, se trouvaient dans le service d'exploration rapprochée et le service de couverture ou de sûreté. En outre, tout officier qui a suivi les diverses manœuvres de nos différentes divisions a pu se convaincre que notre doctrine en fait de défensive est restée extrêmement vague, qu'elle doit donc à tout prix être précisée.

C'est à éclaircir les idées sur ces trois points qu'a porté tout l'effort des cours tactiques et des cours de répétition de la 2<sup>e</sup> division en 1926.

### EXPLORATION RAPPROCHÉE.

En fait d'exploration rapprochée, on s'était égaré dans notre armée dans des principes qui, à la pratique, se sont montrés nettement faux. Dans chaque régiment d'infanterie on avait créé un service de renseignements dépendant de l'état-major, très nombreux, profondément imbu de son importance et, par ce fait, assez pédant, mais en réalité tout-à-fait incapable de fournir à son chef les renseignements indispensables.

En 1926, nous en sommes revenus aux principes vieux comme la guerre, qui restent toujours vrais, et qui sont les suivants :

Lorsque n'importe quelle troupe est arrivée à courte distance de l'ennemi, l'exploration devant le front est la tâche

essentielle des unités de première ligne. C'est à elles, qui sont le mieux placées pour cela, à chercher le renseignement et à le transmettre en arrière.

Cette exploration, si elle doit apporter un résultat utile, doit être nettement offensive. Elle implique donc nécessairement l'emploi d'éléments d'une certaine force, qui ne seront pas arrêtés par n'importe quelle patrouille ou petit poste ennemi. Les patrouilles légères qui se fauillent sur le terrain, en évitant le combat, ne peuvent fournir des renseignements utiles que si elles sont suivies à courte distance par un élément plus fort, qui s'efforce de conserver le contact avec elles et qui leur sert par conséquent de base. C'est pourquoi il faudra souvent donner des tâches d'exploration à des sections entières parfois même à des compagnies.

Ces principes posés, la mission des services de renseignements des états-majors de bataillons et de régiments se réduira le plus souvent à une transmission rapide en arrière des renseignements recueillis sur le front et à des mesures destinées à faciliter l'observation.

L'un des buts des manœuvres dans la 2<sup>e</sup> division, en 1926, a donc été d'enseigner à la troupe à prendre, suivant les principes ci-dessus, le contact avec l'ennemi et à le garder.

#### SURETÉ

Nos spectacles de manœuvres en 1924 et 1925 ont montré que nos officiers se font souvent d'étranges illusions sur les conditions nécessaires à une sûreté réelle. Exemples :

Un régiment combiné marche comme colonne de droite de sa division, dont il est chargé de couvrir le flanc. Il a groupé le gros de ses forces sur un certain axe et a détaché sur son flanc extérieur un bataillon. Pendant la marche, ce bataillon de flanc-garde se heurte à de la cavalerie ennemie qui l'arrête pendant plusieurs heures. Durant ce combat le gros du régiment, mal renseigné ou appréciant mal la situation, continue sa marche, si bien qu'un trou de 10 à 15 kilomètres s'ouvre entre lui et son bataillon de flanc-garde. Il n'existe donc plus, ni pour lui, ni pour la division, aucune couverture sur le

flanc menacé et, si la cavalerie ennemie sait profiter des occasions, elle en profitera.

Autre exemple. La division poursuit l'ennemi en retraite. En fin de journée, elle reprend contact avec les arrières-gardes ennemies et s'arrête pour passer la nuit et reprendre l'attaque le lendemain. Dans plusieurs de ses régiments, on voit l'infanterie s'entasser dans les localités à proximité immédiate de l'ennemi et se couvrir simplement par quelques gardes extérieures placées aux lisières des villages. Cette infanterie se croit en sûreté ; en réalité elle ne l'est pas le moins du monde ; elle est au contraire exposée à toutes les surprises, soit de l'infanterie, soit de l'artillerie ennemie ; elle n'a aucune liberté de manœuvre.

Sur ce point, il fallait donc aussi poser des principes précis, ou plutôt rappeler des notions trop oubliées. Ces notions sont du reste simples :

Qu'il s'agisse d'avant-postes, d'avant-gardes, d'arrière-gardes ou de flanc-gardes, il faut, pour que ces éléments de couverture assurent effectivement la sûreté du gros de leurs troupes, qu'ils soient assez loin de celles-ci, pour qu'en cas de rencontre avec l'ennemi, elles conservent leur liberté de manœuvre. Il faut donc, en principe, que la troupe de couverture et les troupes couvertes ne soient pas dans le même secteur de terrain, mais dans deux secteurs consécutifs.

Dans le cas d'une troupe qui stationne et qui s'organise pour la défensive, les troupes de couverture doivent être poussées assez loin pour interdire à l'ennemi l'observation directe sur le rayon de stationnement des gros. Si cette condition n'est pas réalisée, il n'y a pas de couverture effective ; les gros des troupes doivent être constamment prêts au combat.

Dans le cas des troupes qui marchent, celles-ci ne peuvent se considérer comme couvertes que si leurs organes de sûreté interdisent à l'ennemi de les voir et d'agir directement sur elles par leurs feux.

Ceci implique d'une façon générale des distances entre les éléments de sûreté et les gros notablement plus grandes et mieux adaptées à la nature générale du terrain que cela n'est le cas dans nos exercices.

Cette distance est par contre limitée par une autre condition absolue, la nécessité que la liaison entre l'élément de couverture et les gros soit constamment maintenue. Une troupe dont on ne sait plus ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle voit, ne vous couvre plus.

Enfin, dans le cas d'une troupe en marche, il faut toujours envisager la nécessité d'une coopération rapide entre la troupe de couverture et le gros.

Tels sont les principes fondamentaux, trop oubliés, sur lesquels on doit construire n'importe quel système de sûreté, en l'adaptant aux circonstances et au terrain.

### DÉFENSIVE

Lorsqu'on examine dans nos manœuvres suisses une organisation défensive, on constate à peu près toujours que cette prétendue organisation est aussi peu organisée que possible ; en règle générale, le défenseur s'est contenté de jeter des groupes ou des sections dans les secteurs importants du terrain, mais il a complètement omis de donner à chacun des éléments de sa défense une mission précise, et plus encore d'organiser entre tous ces éléments la coopération qui fait que chacun d'eux se sent encadré.

Cette lacune dans l'instruction de nos troupes peut avoir les plus graves conséquences et il s'agit d'y parer au plus vite en donnant à nos officiers une doctrine claire et nette.

Lorsqu'une troupe se voit obligée par les circonstances de passer sans préparation à une défensive forcément improvisée, tout naturellement les chefs, devant agir vite, feront occuper les secteurs principaux du terrain par des troupes qui recevront simplement l'ordre de tenir sur place à tout prix. Dans ce cas l'initiative des sous-ordres supplée au défaut de préparation. Mais un système défensif de ce genre doit être considéré partout comme un état provisoire, qui sera remplacé le plus tôt possible par une organisation étudiée et ordonnée dans les moindres détails.

Dans la défensive, c'est essentiellement par le feu qu'on agit. A la base de toute organisation défensive il doit donc

y avoir toujours un *plan de feux*. Cela revient à dire que dans l'étude d'une défensive quelconque, il faut envisager en première ligne les zones du terrain dans lesquelles on veut écraser sous son feu l'attaque ennemie, autrement dit les *zones de barrage*. Ce premier choix étant fait, il reste à déterminer le nombre, la qualité et l'emplacement des éléments de feu nécessaires pour l'exécution des barrages prévus. Par ces déductions on arrivera au plan de feux et des nécessités impliquées dans le plan de feux on déduira le dispositif des troupes, en tenant compte, cela va sans dire, des couverts et des masques qu'offre le terrain.

Le plan défensif étant ainsi conçu, il reste à le faire exécuter avec une stricte précision. Il s'agit donc de donner des ordres tels que chaque élément de la défense sache exactement non seulement l'emplacement qu'il doit occuper, mais la mission précise et limitée qui lui incombe et les missions qui incombent aux autres éléments voisins avec lesquels il sera appelé à coopérer. Cette minutie dans les ordres est une condition indispensable de la solidité d'une organisation défensive. Elle seule permet d'éviter les innombrables erreurs qui sont commises dans nos manœuvres et qui font que nos systèmes défensifs n'ont en réalité aucune solidité, parce qu'ils ne sont pas coordonnés.

Toutes ces nécessités de la défensive impliquent de la part des chefs une activité particulièrement intense, en reconnaissances d'abord, en inspections ensuite. Cette activité se prolonge jusqu'à ce que tout soit réglé dans les moindres détails.

Pour terminer, je tiens à traiter en quelques lignes la question des *contre-attaques*, dans laquelle les idées ont grand besoin d'être éclaircies. C'est un dogme enraciné chez beaucoup de nos officiers qu'un défenseur faillit à son devoir et à son honneur, si, à un moment donné de l'attaque ennemie, il ne déclenche une contre-attaque. Il nous a donc été donné à tous d'assister à d'innombrables opérations de ce genre, exécutées avec tous les effectifs possibles, depuis le simple groupe jusqu'au régiment. Mais les cas, dans lesquels ces contre-attaques auraient eu quelque chance de succès sont fort rares.

Pour qu'une contre-attaque soit indiquée, il faut d'abord que les résultats qu'on peut en attendre soient proportionnés au risque toujours grand d'une semblable opération. Pour le décider il faut en premier lieu apprécier si le secteur de terrain que l'on veut récupérer est essentiel pour l'ensemble de la défense ou si l'on peut l'abandonner à l'ennemi sans inconvénient grave. Il faut ensuite déterminer si, toujours dans l'idée d'ensemble, on n'aurait pas, pour les troupes qu'on va engager en contre-attaque, une mission plus importante que celle de la contre-attaque. Cette mission sera souvent d'occuper une 2<sup>e</sup> ligne et de donner ainsi plus de profondeur au dispositif défensif.

Pour qu'une contre-attaque soit indiquée, il faut enfin qu'elle ait des chances de réussite, et pour cela il faut diverses conditions.

1<sup>o</sup> Il faut que l'on dispose d'effectifs proportionnés à la mission.

2<sup>o</sup> Il faut que la contre-attaque soit organisée et en particulier que le mouvement soit fortement appuyé par un feu neutralisant le feu ennemi.

3<sup>o</sup> Il faut qu'elle surprenne l'ennemi au moment où il a été désorganisé par le combat et n'a pas la possibilité de mettre en action tous ses moyens de feu.

4<sup>o</sup> Il faut, si possible, que la contre-attaque tombe sur un flanc de l'ennemi sans être elle-même flanquée par des éléments voisins.

Toutes ces conditions ne sont pas faciles à réaliser ; c'est pourquoi, si la contre-attaque doit rester un moyen de combat bon à appliquer dans certains cas, elle ne doit absolument pas être la panacée universelle de la défensive qu'elle est devenue dans certains milieux.

SARASIN.

Col. cdt de corps.

